

PROCES-VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 2024

OncoPaca-Corse

Vendredi 30 mai 2024 de 09h30 à 10h00 – Aix-en-Provence

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR	2
RAPPORT MORAL	4
RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES	4
COTISATION DES MEMBRES	5
QUESTIONS DIVERSES.....	7

Membres présents ou représentés :

→ **Collège des Etablissements de santé privés autorisés au traitement du cancer :**

Hôpital Privé A. Tzanck Mougins Sophia-Antipolis (M. E. LEROY), Clinique Saint George (Pr J. SANTINI), Hôpital Privé Clairval (Dr C. FOA, Mme C. LISBONIS), Hôpital privé La Casamance (Mme D. TALBI), Clinique Axium (Mme N. JULIENNE et Mme C. FOURTON), Hôpital Privé Toulon-Hyères - St Jean (Mme C. AGULLO), Clinique Jeanne d'Arc Arles (M. M. FABRE), Clinique du Parc Imperial de Nice (Mme A. FOURNET FAYARD)

Excusés : Dr R. NATALE (Clinique Saint Jean) et Dr A. FRIKHA (Clinique Maymard de Bastia)

→ **Collège des Etablissements de santé publics (hors CHU) autorisés au traitement du cancer et Hôpitaux d'instruction des Armées :**

CH d'Avignon (Dr B. SLAMA), CH D'Antibes (M. JP TASSO), CH de Draguignan (Mme A. AUCLERT-PINCHON), CH de Grasse (Dr AS ZUAR), HIA Sainte Anne (Dr JS BLADE), CH de Martigues (Mme M. Bensaasi), CHITS (Mme K. MICHAUD)

→ **Collège des établissements ESPIC (hors CLCC) autorisés au traitement du cancer :**

Hôpital Européen (Dr J. LE TREUT), Institut Sainte Catherine (Dr D. SERIN), Clinique de l'Etoile (Mme Marie MELCORE), Hôpital Saint Joseph (Mme A. ALOI)

→ **Collège des CHU :**

CHU Marseille (M. N. ANDREOTTI), CHU de Nice (Dr Michael LOSCHI)

Excusé : Pr S. SALAS

→ **Collège des CLCC :**

CLCC CAL de Nice (Dr T. DARNAUD), CLCC IPC (Dr J. CAMERLO, M. R. SEPTIDI)

→ **Collège des établissements de santé participant au diagnostic, à la prise en charge oncologique (établissements associés) et/ou en soins de support, ainsi qu'aux soins de suite :**

Clinique Saint Christophe (Mme S. GIORDANO), Clinique L'Angelus (Mme C. LONG, Mme A. SIMON), SMR MGEN Pierre Chevalier (Mme L. DELEEST, Mme C. MAITRE, Dr C. MENARD)

→ **Collège d'hématologie et oncologie pédiatrique (RHéOP)**

Excusés : Dr F. SICARDI et Dr M. POIREE

→ **Collège des structures régionales de coordination et/ou d'organisation des soins (hors oncopédiatrie)**

CRISAP (Dr JP BUONO), URPS Infirmière Paca (Mme V. LAPIERRE), URPS Infirmière Corse (Mme E. GIRASCHI), URPS Pédiatres Podologues Paca (M. A. AKLI et M. R. ORSINI)

→ **Collège des structures de soins et/ou de coordination des soins de proximité**

CPTS de l'étoile (Mme A. GARIBBO-SARKISSIAN), ILHUP (Mme S. GAUBERT, Mme M. GIORDANINO)

Excusés : M. S. FABRIES et Mme M. LEROY (ILHUP)

→ **Collège des associations d'usagers et des patients, dont l'objet concerne la lutte contre le cancer**

Ligue contre le Cancer du Var (Dr JL. WENDLING) -

Excusée : Mme A. BARATOUX (Ligue contre le Cancer des Alpes-Maritimes)

Présence de 30 membres représentant 9 collèges sur 10. L'Assemblée Générale (AG) peut donc débuter.

A noter également la présence de l'équipe de coordination du DSRC : Mme AL. ANGOSTO, Mme E. ASSERAF, M. X. BARBAUD, Mme H. BOUIDA, Mme O. DUDAY, Mme A. LE BLAY, Mme Emilie LORET, Mme M. MOYA, Dr M. PIBAROT, Mme L. PROUTEAU, Dr J. OZUN, Mme I. REY-CORREARD, Mme N. VIEILLARD.

Excusées : Mme T. RUEILLE, Mme K. REPNAU

- **Expert-comptable de l'Association :** M. JP. MAJOREL (Cabinet SARIC)

- **Commissaire aux comptes** : M. LR CHAMOULEAU (Cabinet SYREC)
- **Membres de 3C** : Mme N. FEDDAL-BAABOA (3C03), Dr G. CAVAGLIONE et Mme N S. NARDIN (3C06), Mme P. DUPONCHEL, Mme C. LE FLEM (3C08), Mme C. BOULMIER, Mme C. OHANA (3C12),
Excusée : Mme C. FALZON (3C10)

Ouverture de la séance à 9h30.

Par application de l'article 12 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, elles sont adoptées à la majorité simple des voix dont disposent les Collèges présents ou représentés.

RAPPORT MORAL

Le rapport du Président, le Dr Camerlo, est présenté :

Concernant l'activité 2023 du DSRC OncoPaca-Corse, le rapport d'activité détaille l'ensemble des nouveaux projets et avancements des projets à plus long terme menés par l'équipe du DSRC. La priorité est à la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers, en lien avec les ARS PACA et Corse à travers les feuilles de route régionales.

L'équipe de coordination a déployé cette année les événements devenus phares : les ateliers de Recherche Clinique, la seconde édition du Forum régional du DSRC. Nous avons également continué à participer aux échanges avec les acteurs de ville : les CPTS et DAC.

Dans les nouveautés, nous avons poursuivi nos efforts dans le montage de formations en ligne dédiées aux professionnels de santé comme le MOOC Tumeurs cutanées et dans la diffusion de l'information avec de gros travaux sur le futur site internet et grâce à nos réseaux sociaux.

Coté réglementation, l'année 2023, c'est également l'année de l'entrée en vigueur des décrets d'application du nouveau régime d'autorisation d'activité de soins de traitement du cancer. Notre rôle est vous accompagner au mieux dans la mise en œuvre de cette réglementation et surtout dans l'application des mesures transversales des autorisations. Vous pouvez compter également sur l'appui des 3C qui sont incontournables dans cette démarche d'autorisation.

Coté numérique, les projets de Dossier Communiquant en Cancérologie avancent, malgré tout, avec l'animation sur le terrain d'ateliers opérationnels pour la mise en place d'Azurezo en Paca. Pour la Corse, Esalute...

Le Comité de Pilotage et les 14 membres de l'équipe du DSRC se sont ainsi employés tout au long de l'année à renforcer les actions et à développer de nouveaux axes de travail autour du parcours en cancérologie. J'en profite pour remercier les nombreux experts et professionnels qui participent activement aux groupes de travail.

Coté associatif, nous avons 5 membres supplémentaires depuis le début de l'année, dans les collèges des structures d'organisation des soins de proximité et dans le collège des associations de patient. Nous procéderons tout à l'heure à l'élection des 43 membres du conseil d'Administration et 10 membres du Bureau.

Concernant le financement de l'association, nous avons renouvelé notre CPOM pour 3 années, grâce à la confiance de l'ARS PACA et de l'ARS Corse. L'expert-comptable M. Majorel, du cabinet SARIC et M. Chamouleau, commissaire aux comptes M. Chamouleau vont présenter les comptes 2023, arrêtés par le conseil d'administration du 14 mars dernier ».

RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES

→ **Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour approbation :**

Lecture du rapport financier du Trésorier (M J.P. MAJOREL) et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 arrêtés par le Conseil d'Administration le 14 mars 2024.

L'exercice 2023 fait ressortir un bénéfice comptable de 25 967 €, qui se décompose comme suit :

- Résultat Propre de l'association : excédent de + 25 967 €
- Résultats sous le contrôle des tiers financeurs : + 0 €

Par ailleurs, les fonds dédiés, qui matérialisent les soldes excédentaires de budgets ARS au 31/12/2023, s'élèvent à 312 250 €. Ces soldes sont explicités de manière détaillée dans l'annexe des comptes 2023 et se présentent synthétiquement comme suit :

- Fonds dédié ARS Budget FIR PACA CPOM 2021-2023 : 170 298 €
- Fonds dédié ARS Budget MIG PACA CPOM 2021-2023 : 141 952 €

Il est proposé d'affecter le résultat au compte « Fonds associatifs sans droit de reprise » pour 25 967 euros. Le solde du compte «Fonds associatifs sans droit de reprise» se trouve ainsi porté de 501 591 € à 527 558 € après affectation du résultat 2023.

→ **Lecture du rapport du Commissaire aux comptes** (M. LR CHAMOULEAU)

Après lecture du rapport financier et des rapports du Commissaire aux comptes et certification des comptes, l'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels qui lui ont été présentés et l'affectation du résultat.

→ **Quitus aux administrateurs et à la présidence - Pouvoirs à donner en vue des formalités**

L'Assemblée donne quitus au Président pour sa gestion, et donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal, afin d'accomplir toute formalité légale, et notamment de déposer les comptes annuels en Préfecture pour publication au Journal Officiel.

COTISATION DES MEMBRES

Le Président informe l'Assemblée de la proposition du Conseil d'Administration pour la cotisation 2024 de ne pas modifier les montants par rapport à l'année précédente, à savoir :

- Cotisation de 1250 € pour les établissements disposant d'au moins une autorisation pour le traitement du cancer
- Cotisation de 400 € pour les autres structures (hors associations d'usagers, qui sont exonérées)
- Cotisation de 200 € pour le Collège des structures de soins de et/ou de coordination des soins de proximité
- Cotisation de 50 € pour le collège des associations d'usagers et de patients dont l'objet concerne la lutte contre le cancer

L'Assemblée Générale valide cette proposition à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les candidatures ont été adressées au DSRC selon les dispositions règlementaires. 40 membres ont été élus à l'unanimité des voix des collègues :

MEMBRES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
11 membres issus du Collège des établissements de santé privé autorisés au traitement du cancer		
HP A.Tzanck Mougins - Sophia Antipolis	M. Eric LEROY	Dr Rémi LARGILLIER
Clinique du Cap d'Or	M. Jean VERILLON	
Clinique Saint George	M. Laurent OGER	Pr José SANTINI
Hôpital Privé Toulon-Hyères - St Jean	Mme Catherine AGULLO	Dr Pierre GUILLET
Hôpital Privé De Provence	Mme Gabrielle LEPAGNEY	Mme Sophie LAUSSEL
Centre de Radiothérapie Ramsay Santé	Dr Jean Baptiste PAOLI	

Clinique Maynard	M. Philippe POULAIN	Dr Ahmed FRIKHA
Clinique Axium	Mme Nadia JULIENNE	Mme Colomba FOURTON
Hôpital Privé La Casamance	M. Marc FOURNIES	Mme Dalila TALBI
Clinique Saint Jean	Dr Romain NATALE	
Hôpital Privé Clairval	Dr Cyril FOA	
8 membres issus du Collège des établissements de santé publics (hors CHU) autorisés au traitement du cancer et des hôpitaux d'instruction des armées		
CH d'Avignon	Dr Borhane SLAMA	
CH Draguignan	Mme Anaïs AUCLERT-PINCHON	Dr Benoit ROSSIGNOL
CH Bastia	Pascal THOMAS	
CH Digne	Dr Gilbert BORDES	Mme Elodie MOLINA
HIA Sainte Anne	Dr Jean-Sébastien BLADÉ	
CH Antibes	M. Jean-Paul TASSO	Mme Sophie GRIENENBERGER
CH de Grasse	Dr Anne-Sophie AZUAR	Dr Adil CHERKAOUI
2 membres issus du Collège des établissements ESPIC (hors CLCC) autorisés au traitement du cancer		
Institut Sainte Catherine - Avignon	Dr. Daniel SERIN	Dr Marc ALFONSI
Hôpital Européen	Dr. Jacques LE TREUT	Dr Hervé PEGLIASCO
4 membres issus du Collège des CHU		
CHU Marseille	Pr Sébastien SALAS	Dr Jean-Laurent DEVILLE
CHU Marseille	Mme Emilie GARRIDO-PRADALIE	M. Nicolas ANDREOTTI
CHU Nice	M. Rodolphe BOURRET	M. Laurent AUBERT
CHU Nice	Pr Thomas CLUZEAU	Dr Michael LOSCHI
4 membres issus du Collège des CLCC		
CLCC CAL Nice	Pr Jean-Marc FERRERO	Dr Victoria FERRARI
CLCC CAL Nice	Dr Thomas DARNAUD	M. Guillaume GIRARD
CLCC IPC Marseille	Pr Norbert VEY	M. Romain SEPTIDI
CLCC IPC Marseille	Dr Jacques CAMERLO	Dr Sylvain GARCIAZ
2 membres issus du Collège des établissements de santé participant au diagnostic, à la prise en charge oncologique (établissements associés) et/ou aux soins de support et soins de suite		
Clinique Saint Christophe	Mme Sabine GIORDANO	
Clinique Angelus	Mme Cathy LONG	Dr Aude SIMON
2 membres issus du Collège d'hématologie et oncologie pédiatrique		
RHéOP	Dr Francis SICARDI	Dr Aphaia ROUSSEL
RHéOP	Dr Marilyne POIREE	Dr Meryl HORWITZ
4 membres issus du Collège structures régionales de coordination ou/et d'organisation des soins (hors oncopédiatrie)		
CRISAP	Dr. Jean Pascal BUONO	Pr Jean François MICHELS
URPS Infirmière PACA	Mme Valérie LAPIERRE	M. Daniel DARQUE
URPS Pharmaciens PACA	Dr. Félicia FERRERA	
URPS Infirmier de Corse	Mme Emmanuelle GIRASCHI	
4 membres issus du Collège des structures de soins et/ou de coordination des soins de proximité		
ILHUP	M. Stéphane FABRIES	Mme Mailis LEROY
CPTS de l'Etoile	Mme Audrey GARIBBO-SARKISSIAN	
2 membres issus du Collège des associations d'usagers et de patients dont l'objet concerne la lutte contre le cancer		

La ligue contre le cancer Alpes Maritimes	Laurence CRESSIN-BENSA	Aline BARATOUX
La ligue contre le cancer Var	Dr Jean-Louis WENDLING	

3 places au CA sont donc restées vacantes (1 place au Collège des établissements de santé privé autorisés au traitement du cancer et 2 places au sein du collège des structures de soins et/ou de coordination des soins de proximité).

Afin d'être en conformité avec les statuts du DSRC, un appel à candidature est lancé. A défaut de pouvoir combler ces places vacantes, il faudra prévoir de modifier les statuts pour être en conformité avec le conseil en place.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Fin de la séance à 10h00

Le Président,
Docteur Jacques CAMERLO



Le Premier Vice-président,
Docteur Daniel SERIN

